

## AUX PARENTS DES ÉLÈVES DE LA FORMATION À UN MÉTIER SEMI-SPÉCIALISÉ (FMS) 2<sup>e</sup> secondaire

Voici des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages au cours de la présente année scolaire. Veuillez ne considérer que les informations relatives aux cours auxquels votre enfant est inscrit.

	Communication écrite autre que le bulletin Date : 10 octobre 2025	Étape 1 (20 %) Date : 20 nov. 2025	Étape 2 (20 %) Date : 5 février 2026	Étape 3 (60 %) Date : 29 juin 2026
<b>Français, langue d'enseignement</b>	<b>Sommaire des apprentissages réalisés et du comportement</b>			
Lire (40 %)		✓		✓
Écrire (40 %)			✓	✓
Communiquer oralement (20 %)			✓	✓
<b>Anglais, langue seconde</b>				
Communiquer oralement en anglais (40 %)		✓	✓	✓
Comprendre des textes lus et entendus (30 %)		✓		✓
Écrire des textes (30 %)			✓	✓
<b>Mathématique</b>				
Résoudre une situation-problème (30 %)			✓	✓
Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)		✓	✓	✓
<b>Préparation au marché du travail – (100%)</b>				✓
<b>Stages</b>				✓

Les compétences se développent dans un processus d'aller-retour entre l'acquisition des connaissances propres à la discipline et la compréhension, l'application ainsi que la mobilisation de celles-ci.

L'enseignant(e) évalue les apprentissages de l'élève en se référant aux critères prescrits par le cadre d'évaluation. Il fonde son jugement à partir de situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) ou d'autres contextes lui permettant de recueillir des traces pertinentes, suffisantes, variées et valides à l'aide de productions, d'observations et de conversations.

De plus, la ou les compétences suivantes feront l'objet d'un commentaire à l'étape \_\_\_\_\_ 3 \_\_\_\_\_.

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Exercer son jugement critique | <input checked="" type="checkbox"/> Organiser son travail |
| <input type="checkbox"/> Communiquer                   | <input type="checkbox"/> Travailler en équipe             |

### Précision

Si des changements importants sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous en informerons. Pour obtenir plus d'information au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant.